

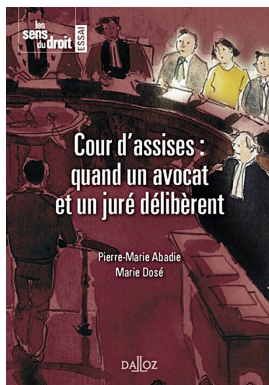


Les assises en procès

PAR LAURENT LÉGER

Qui s'est jamais un jour intéressé au fonctionnement de la justice et particulièrement à celui des cours d'assises a évidemment entendu dire qu'au moment du verdict le doute doit profiter à l'accusé. Hélas, la violence du procès criminel explose de beau postulat. Pour lever la voile sur les mystères des assises, sur la complexité des luttes de pouvoir qui s'y déroulent entre magistrats professionnels, jurés populaires, avocats, parfois sous la pression des médias, des convictions qui s'y affirment, intimes ou manipulées, une avocate et un ex-juré ont écrit un livre à quatre mains : *Cours d'assises, quand un*

avocat et un juré délibèrent (Dalloz). Celui qui a été juge d'un jour, **Pierre-Marie Abadie**, a perdu le sommeil après avoir « participé à un délibéré ou la peine assignée n'a pas été juste ». Mais comment rester droit dans ses bottes de juré quand, lui répond la pénaliste **Marie Dosé** en citant la loi, « votre serment vous oblige "l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre" » ? Rien que ça ! Les influences sont en effet multiples, polluant la prise de décision qui doit permettre de trancher : coupable ou pas ? Il faut lire le livre pour saisir tous les enjeux de cette réflexion, mais on comprend la difficulté de juger et d'accepter le verdict rien qu'en imaginant les connivences entre les juges professionnels et les flics qui ont fait l'enquête, les manipulations des jurés par le président, la crainte du « populisme pénal » qui taraude l'avocat de la défense... La société a besoin de justice, mais cette justice est parfois difficile à accepter. ✦



Cour d'assises : quand un avocat et un juré délibèrent
Marie Dosé & Pierre-Marie Abadie – Éditions Dalloz